
Communiqué de presse

Leclanché SA conclut un financement à moyen terme de CHF 21 millions, franchissant ainsi une étape décisive

- Liquidités en suffisance pour mettre en œuvre les plans opérationnels et de croissance 2015
- Nouvelle organisation selon le plan de croissance tel que présenté lors de l'annonce des résultats semestriels 2014
- Financement lié à une exemption de la Commission Suisse des OPA
- Assemblée extraordinaire des actionnaires prévue le 5 janvier 2015

Yverdon-les-Bains, Suisse, le 8 décembre 2014 - Leclanché S.A. (SIX Swiss Exchange: LECN), société spécialisée dans la production de cellules lithium-ion de grand format et de solutions de stockage d'énergie, a annoncé aujourd'hui avoir obtenu une ligne de crédit (« ligne de crédit ») de CHF 21 millions arrivant à maturité au 30 juin 2016 avec Recharge ApS au Danemark (« Recharge » ou « le prêteur »).

Leclanché estime que ce financement lui apportera le fonds de roulement nécessaire pour réaliser son Plan opérationnel 2015 et ce jusqu'à ce que la société atteigne un équilibre financier stable au niveau de son cash-flow. En cas d'une mise en œuvre réussie de son Plan opérationnel 2015, Leclanché pense pouvoir atteindre cet objectif d'ici fin 2015. De plus, cette ligne de crédit pourra être utilisée pour financer le Plan de croissance 2015 de la société, qui comprend l'investissement prévu pour cette expansion, ainsi que le fonds de roulement requis pour une telle initiative de croissance.

Commentant la conclusion positive de ce financement à moyen terme, M. Jim Atack, Président de Leclanché de souligner : « *Nous sommes ravis que la société ait pu finaliser ce financement à moyen terme de CHF 21 millions. Cela lui apportera suffisamment de liquidités pour assurer son fonds de roulement, ainsi que pour couvrir ses besoins financiers lors de la première phase de croissance, tel que communiqué lors de l'annonce de nos résultats financiers du premier semestre 2014 le 4 septembre dernier. Je souhaite remercier tous les actionnaires qui nous ont soutenu durant cette période et en particulier Precept Fund pour leur précieux investissement en juillet 2013 qui a permis d'initier le Plan de restructuration, ainsi que Bruellan pour leur engagement continu à nos côtés. Sous l'impulsion de notre CEO, Anil Srivastava, et de l'équipe dirigeante, nous sommes désormais confiants quant à notre capacité à atteindre nos objectifs et faire de Leclanché un des acteurs majeurs du marché du stockage d'énergie.* »

Le Prêt Recharge ApS

Le prêt comporte deux parties.

Tranche A: d'un montant de CHF 13,000,000, elle est destinée à financer le Plan opérationnel 2015 et notamment à fournir le fonds de roulement durant l'année 2015 alors que la société s'approchera d'un

équilibre financier stable sur le plan du cash-flow (ce qui signifie une rentabilité au niveau de l'EBITDA, mais ajustée pour exclure l'impact de charge « non cash », ainsi que les effets négatifs de toute activité qui sont financées de manière séparée dans le Plan de croissance 2015). La tranche A porte un taux d'intérêt de 12% par an payable à l'échéance. Les prélèvements effectués dans le cadre de la Tranche A sont sujets à certain nombre de conditions, y compris l'approbation des éléments à l'ordre du jour soumis par le Conseil d'administration à l'approbation des actionnaires lors d'une de leur prochaine Assemblée Extraordinaires, ainsi que la confirmation par la Commission Suisse des OPA que ni Recharge, Precept ou Bruellan Corporate Governance Action Fund n'ont l'obligation de soumettre une offre publique d'achat obligatoire. Le Conseil d'administration soutient de manière unanime la demande d'exemption, considérant que ce financement constitue la meilleure option de financement pour toutes les parties prenantes dans le temps imparti.

La tranche A est convertible en actions ordinaires de la société à l'initiative de Recharge. Le prix de conversion est le prix le plus bas des options suivantes : (i) CHF 2.20 (si la conversion intervient avant le 1^{er} octobre 2015: CHF 1.90), (ii) 85% de la moyenne pondérée du cours pendant 15 jours ou (iii) le prix de souscription auquel les actionnaires existants de Leclanché pourraient souscrire à de nouvelles actions lors de toute nouvelle augmentation de capital.

Tranche B: d'un montant de CHF 8,000,000, elle est destinée à financer la première phase du Plan de croissance 2015, qui est considérée comme faisant partie intégrante de la stratégie pour la mener sur le chemin d'une profitabilité soutenue et pour gagner des parts de marché considérables. Les prélèvements dans le cadre de la Tranche B seront effectués au cas par cas pour des objectifs de croissance précis sur la base d'une étude d'investissement ou « Business Case », approuvé par Recharge dans le cadre du plan de croissance 2015. La tranche B est convertible en actions ordinaires de la société à l'initiative de Recharge. Le prix de conversion est le prix le plus bas des options suivantes : (i) CHF 3.00 (si la conversion intervient avant le 1^{er} octobre 2015: CHF 2.50), (ii) 85% de la moyenne pondérée du cours pendant 15 jours ou (iii) le prix de souscription auquel les actionnaires existants de Leclanché pourraient souscrire à de nouvelles actions lors d'une future augmentation de capital.

Dans le cas où il y aurait une différence entre le cash-flow réalisé et le cash-flow planifié, Recharge a le droit de demander à la société de mener une augmentation de capital afin de lever des capitaux supplémentaires et ainsi se protéger contre un tel découvert.

Pour chaque montant prélevé, sous la Tranche A ou la Tranche B, des frais de 5% seront payables à l'échéance ou entièrement convertis. De plus, des frais de service de CHF 325'000 seront payables à Recharge pour l'ensemble de cette ligne de crédit.

La société a également annoncé que Recharge a accepté d'acheter le prêt convertible de Oakridge Global Energy Solutions, Inc.. A la clôture, Recharge convertira la part correspondante qui lui donnera un actionariat de 9.99%.

Afin de combler ses besoins de financement jusqu'au premier prélèvement selon la Tranche A, Bruellan Corporate Governance Action Fund et Universal Holdings Investors Ltd ont consenti à Leclanché des prêts respectifs d'un montant de CHF 1,000,000 et CHF 2,000,000.

Assemblée extraordinaire des actionnaires le 5 janvier 2015

La société invitera les actionnaires à une assemblée extraordinaire qui se tiendra le 5 janvier 2015. Lors de cette assemblée, ils seront invités à approuver (i) la création d'un capital conditionnel pour des

prêts convertibles et des obligations pour un montant maximum de CHF 11'985'900.- comprenant jusqu'à 7'990'600 d'actions nominatives d'une valeur de CHF 1.50 chacune. (ii) l'augmentation du capital conditionnel réservé à la participation des employés pour un montant maximum de CHF 4'500'000.- comprenant jusqu'à 3'000'000 d'actions nominatives d'une valeur de CHF 1.50 chacune, (iii) la création d'un capital-actions autorisé d'un montant maximum de CHF 16'485'900.- par l'émission d'un maximum de 10'990'600 actions nominatives entièrement libérées avec une valeur nominale de CHF 1.50 chacune avec la possibilité d'exclure les droits préférentiels de souscription en faveur de Recharge ou d'autres fournisseurs financiers, (iv) l'élection de Scott Campbell Macaw et Robert Aron Ara Robertsson au Conseil d'administration, (v) une augmentation de capital ordinaire d'un montant maximal de CHF 4'500'000, comprenant jusqu'à 3'000'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.50 chacune. Les propositions (i), (iii) et (iv) à l'ordre du jour sont interdépendantes, dans le sens où elles ne peuvent être approuvées ou rejetées que de manière collective.

Basée sur des prix de conversion fixes pour les Facilités A et B, et prenant en compte la conversion complète (c'est-à-dire principal, intérêt et honoraires) à l'échéance de la ligne de crédit de Recharge, y compris la conversion intégrale du prêt de Oakridge Global Energy Solutions, Inc, Recharge aurait un actionariat dans l'entreprise de 39%, tandis que la participation de Précepte serait réduite à 33%.

L'invitation avec les propositions à l'ordre du jour seront publiées en temps voulu.

Commentant la clôture réussie de ce financement à moyen terme, Scott Macaw et Robert Robertsson, directeurs de Recharge ApS, ont déclaré : « *Ce financement augmente la motivation des équipes de Leclanché et leur engagement à fournir des systèmes de batteries de stockage d'énergie de pointe à leurs clients dans le monde entier. Il est certainement aussi rassurant pour les clients de Leclanché, ses partenaires commerciaux et fournisseurs, de savoir que le futur de Leclanché est assuré et que la société est un partenaire sur qui ils peuvent compter. Nous nous réjouissons de pouvoir soutenir la société à réaliser sa mission de générer une croissance rentable et durable. Nous croyons en la société et nous réjouissons de pouvoir participer à son développement et à ses perspectives très intéressantes.* »

Le plan opérationnel 2015 définit la stratégie, les objectifs clés ainsi que les actions afin de compléter le plan de redressement commencé en 2013, pour offrir une rentabilité soutenue et qui incorpore le plan de croissance 2015, afin de positionner la société en tant que fournisseur total de système de batteries avec la capacité pour aborder le spectre complet des applications tant à puissance-intensive qu'à haute densité énergétique. Pour atteindre ce but, le plan de croissance 2015 nécessitera: (a) l'acquisition ou l'octroi d'une licence pour des modèles de modules de batterie et d'un logiciel de gestion de systèmes batterie à la pointe de la technologie, généralement connu sous le nom de « Battery Management Systems » ou BMS (b) l'addition de solutions chimiques lithium ion à haute densité énergétique tels que LFP ou de graphite/NMC, associés avec les solutions chimiques à base de Titanate afin de pouvoir développer des applications nécessitant une puissance élevée (c) des solutions de stockage d'énergie pour les marchés de l'électricité visant les systèmes couplés avec des diesel, des panneaux solaires ou les systèmes de réseaux auxiliaires (d) la fourniture de solutions packagées pour les secteurs du transport électrique et des machines industrielles, tel que les bus, les ferries et les équipements de manutention.

Nouvelle Organisation

Anil Srivastava, CEO, d'ajouter : « Ce financement met la société sur une bonne voie afin de mettre rapidement en œuvre les Plans opérationnels et de croissance 2015 en accord avec la stratégie définie ci-dessus. Nous sommes déterminés à faire de Leclanché un leader du marché rentable. Nous avons préparé l'Organisation durant ces derniers mois et il en résulte que la société sera structurée dès janvier 2015 en trois unités:»

Stationary Storage Systems délivrera des solutions de stockage couplées à des générateurs de puissance distribuée, tel que panneaux solaires, éoliennes, groupes électrogènes Diesel et service de réseaux auxiliaires.

Speciality Battery Systems réunira les activités actuelles relatives aux systèmes portables et de distribution, afin de porter une attention plus importante sur la capacité à fournir des systèmes de batterie personnalisés pour les clients.

Mobile Storage Systems délivrera des solutions pour les réseaux de transport de masse telles que les flottes électriques de bus/trams/trains/ferries, pour les machines industrielles tels que les véhicules à guidage automatique, etc.

« J'ai le plaisir de vous informer que M. Martti Ukkonen a rejoint la société en tant que Vice-Président Exécutif pour diriger cette unité nouvellement formée du Mobile Storage Systems. Il apporte une vaste expérience dans ce secteur, notamment grâce à son rôle de CFO chez European Batteries. Martti sera membre du comité exécutif de la société. »

A propos de Leclanché

La stratégie de Leclanché est de renforcer sa position en tant qu'un des leaders européens de la production de cellules lithium-ion, et de fournisseur de solutions de stockage d'énergie pour les énergies renouvelables en Europe. Ses priorités stratégiques sont le développement et la mise en vente de produits stationnaires liés au stockage d'énergie électrique tant pour les particuliers que pour les marchés industriels et les applications en réseaux. A cela s'ajoute l'essor de ses affaires en cours dont le développement de solutions de stockage d'énergie portables pour des applications militaires, médicales et industrielles, de même que l'offre de systèmes professionnels de stockage d'énergie à une clientèle diversifiée. En participant à des consortiums de recherche se focalisant sur les applications pour les systèmes hybrides et d'E-mobility, Leclanché se positionne pour tirer profit des nouvelles opportunités du marché.

Grâce à une technologie de séparateur à base de céramique brevetée et sa technologie des cellules de lithium-ion avec anode de lithium oxyde de titanate, Leclanché fabrique des cellules lithium-ion de grand format pour lesquelles la sécurité et la durée de vie ont été optimisées, dans le cadre d'un processus de production entièrement automatisé. La nouvelle ligne de production a une capacité annuelle installée d'un million de cellules ou 76 MWh.

Leclanché a été fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains. Par l'intégration d'une «spin-off» issue du Fraunhofer-Gesellschaft en 2006, l'entreprise s'est développée en passant du statut de fabricant de batteries traditionnelles à celui de leader dans le développement et la production de cellules lithium-ion. Leclanché compte actuellement plus de 100 collaborateurs et est cotée à la SIX Swiss Exchange (LECN). Le siège social est à Yverdon-les-Bains (Suisse) et la société dispose, en plus, d'un site de production et de développement à Willstätt (Allemagne). Pour plus d'informations, visitez le site de Leclanché sous : www.leclanche.com

Contact média :

Christophe Lamps, Dynamics Group S.A., téléphone: +41 79 476 26 87, cla@dynamicsgroup.ch

Réserves

Ce communiqué de presse contient certaines expressions prospectives relatives à l'activité de Leclanché, identifiables par des termes tels que : « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « attend », « défini », « préparation », « plans », « estime », « vise », « devrait », « potentiel », « attendu », « estimé », « proposition », ou expressions similaires, ou par des assertions, exprimées ou implicites, concernant les prévisions en matière de capacité de production de Leclanché, les applications potentielles aux produits existants, ou relatives à un chiffre d'affaires futur potentiel issu de ce type de produits, ou à de potentielles ventes ou bénéfices futurs de Leclanché ou d'une de ses *business units*. Ces affirmations ne sauraient être considérées comme absolument fiables. Elles reflètent en effet la vision actuelle de Leclanché sur l'avenir, et met en jeu des risques connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs, qui peuvent entraîner des résultats réels effectivement différents des résultats, performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces affirmations. Il n'y a aucune garantie que les produits Leclanché procureront un quelconque niveau de chiffre d'affaires. Pas plus qu'il n'y a de garantie que Leclanché ou l'une de ses *business units* parviennent à un résultat financier donné.